

L'enseignement supérieur est une activité régaliennne. Ce doit être un environnement régulé.

TRAVAUX

PUBLIÉE LE 18/03/2025

Saisine liée : INVESTIR DANS L'AVENIR : REBÂTIR UN SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Formation de travail liée : COMMISSION ÉDUCATION, CULTURE ET COMMUNICATION

FESIC

"L'enseignement supérieur est une activité régaliennne, tout comme la santé, la justice, la sécurité. Et de facto, ce doit être un environnement régulé."

Jean Charroin, directeur général de l'ESSCA, vice-président du FESIC, auditionné par la Commission Éducation, culture et communication du CESE dans le cadre de la saisine "Quel modèle de financement pour répondre aux ambitions de l'enseignement supérieur ?".